



National Defence
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**AMENDMENT NO.
N° DE LA MODIFICATION**
002

**RETURN BIDS TO /
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Adam Cheung, DAAT 8-1-1
Adam.Cheung@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Title/Titre Appareil de rétrodiffusion de rayons X	Solicitation No – N° de l’invitation W6399-22LH78/A
Date of Solicitation – Date de l’invitation 27 juillet 2023	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Adam.Cheung@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 613-945-2730	FAX No – N° de fax
Destination Précisé dans les présentes	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s’appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d’accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L’invitation prend fin At – à : 14:00 heure avancée de l’Est (HAE) On - le : 22 septembre 2023

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

La modification 002 est portée à :

1. répondre à une question du soumissionnaire ;
2. mettre à jour l'annexe 1 de la partie 4, exigence cotée – R6 cotées ; et,
3. prolonger la date de clôture des soumissions au 22 septembre 2023 à 14h00 HAE.

CETTE SOLLICITATION EST MODIFIÉE COMME SUIT :

Questions et réponses

Question 5

2.2 Exigences techniques : Il n'y a aucune mention de la puissance du générateur de rayons X, qui fournit la puissance pour une meilleure pénétration et une meilleure résolution. Considèreriez-vous un générateur de rayons X de 140 KeV, 10 W ou 160 KeV, 10 W ?

Répondre 5

Il n'y a pas d'exigence spécifique concernant la puissance du générateur de rayons X.

Question 6

2.2.2: Imagerie : Pour qu'un seul opérateur puisse visualiser et analyser correctement les éléments numérisés, il est important de disposer d'un écran intégré d'une certaine taille. Y a-t-il une exigence pour un écran intégré d'une taille minimale (c'est-à-dire 7 pouces) ?

Répondre 6

Il n'y a pas d'exigence spécifique pour un écran intégré avec une taille minimale.

Question 7

Général : La radioprotection est une considération importante pour tout appareil émettant des rayons X. Disposez-vous de mesures pour évaluer la sûreté radiologique et comment celles-ci sont-elles pondérées ?

Répondre 7

La radioprotection est obligatoire et les exigences sont décrites à la page 69 de la Demande de Proposition.

Question 8

2.1.1.c: Poignées pour faciliter l'utilisation : Cela inclut-il également des boutons sur les poignées pour un fonctionnement plus efficace?

Répondre 8

Il n'y a pas d'exigence spécifique concernant les boutons sur la poignée.

Question 9

2.2.1.b: Doit imager des objets à travers de l'acier d'au moins 2,0 mm d'épaisseur : la norme industrielle pour la pénétration de l'acier est de 7 mm ou 8 mm. Même si vos conteneurs standard ne nécessitent qu'une pénétration d'acier de 2,0 mm, cela ne laisse aucune place à des variations ou à des cas d'utilisation supplémentaires. Considèreriez-vous augmenter cette exigence pour garantir de meilleures capacités d'analyse?

Répondre 9

L'exigence obligatoire ne sera pas modifiée. Notez que ceci est une exigence d'évaluation cotée à 2.2.1.c. qui fournit des points si l'appareil de rétrodiffusion de rayons X peut imager des objets à travers de l'acier d'une épaisseur supérieure à 2,0 mm. L'attribution de points de l'exigence cotée dans R6 a été ajustée pour inclure une pénétration d'acier plus épaisse.

Question 10

3.2.1 Délai de traitement : Un délai de réparation de maintenance ciblé de 30 jours pourrait être long dans des situations de mission critique. Considèreriez-vous de réduire ce délai à 15 jours ?

Répondre 10

L'exigence obligatoire ne sera pas modifiée.

Référence: APPENDICE 1 DE LA PARTIE 4 DES EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION ET DU PLAN D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS POUR L'APPAREIL DE RÉTRODIFFUSION DE RAYONS X

Effacer: 2.0 EXIGENCES COTÉES

INSÉRER :

R6	2.2.1 c	Le RRX devrait exposer des objets à travers de l'acier d'une épaisseur supérieure à 2,0 mm en utilisant l'appareil de rétrodiffusion de rayons X;	Les soumissionnaires conformes recevront 2 points pour chaque 1,0 mm supplémentaire au-delà des 2,0 mm d'acier à travers lesquels leur instrument peut exposer des objets à l'aide de la rétrodiffusion des rayons X, jusqu'à un maximum de 10 points.	DP	
----	---------	---	--	----	--

Toutes les autres « conditions générales » restent les mêmes.